

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente. (Page 07)

Pays-Bas (Page 08)

Le patron d'UBS dans le viseur de la justice néerlandaise
À peine entré en fonction et voilà que Ralph Hamers, nouveau patron d'UBS, doit rendre des comptes sur une affaire de blanchiment d'argent réglée en 2018...

Allemagne (Page 08)

Angela Merkel appelle à de nouvelles restrictions
Angela Merkel a appelé, ce mercredi 9 décembre, à de nouvelles restrictions jusqu'à la mi-janvier dans l'ensemble de l'Allemagne, où les mesures existantes se révèlent insuffisantes pour maîtriser...



Commande publique

L'ARMP lance le code d'éthique et de déontologie

(Pages 04)



BCEAO /Promotion de la recherche économique

(Page 03)

Pas de Prix Abdoulaye FADIGA en 2020

Conseil des ministres

Vers la protection des données à caractère personnel
Le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, ce 09 décembre 2020, le sixième Conseil des ministres du nouveau gouvernement... (Page 05)

Facilitation d'achat de motos aux chauffeurs-partenaires

Gozem et Coris Bank international signent un partenariat

Dans le cadre du programme « Gozem Vehicle Financing Solutions », l'application de transport Gozem... (Page 02)

Aéroport (Page 11)

Ouagadougou certifié aux normes de l'OACI et de l'UEMOA

L'aéroport international de Ouagadougou répond aux normes de l'OACI. Cela est attesté...

Football africain

StarTimes réitère son engagement

Le mois dernier, l'opérateur de télévision numérique le plus dynamique d'Afrique StarTimes est devenu le diffuseur officiel de deux championnats africains de football, au Kenya et en Zambie. (Pages 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

Devises	Euro	Dollars US	Yen japonais	Livre sterling	Fran suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham (Eau)
Achat	655,957	549,250	5,295	733,000	604,000	419,250	83,250	149,000
Vente	655,957	556,250	5,355	740,000	610,000	426,250	85,000	152,000

Facilitation d'achat de motos aux chauffeurs-partenaires

Gozem et Coris Bank international signent un partenariat

Dans le cadre du programme « Gozem Vehicle Financing Solutions », l'application de transport Gozem et Coris Bank international ont signé un contrat de partenariat pour financer les motos des chauffeurs-partenaires.

● Bernard AFAWOUBO

Les chauffeurs de Gozem peuvent désormais accéder à des prêts à faible taux d'intérêt pour l'achat de nouvelles motos et pourront bénéficier d'un financement sur la base de leurs performances, ouvrant ainsi la voie à un financement à grande échelle et basé sur des données dans le secteur informel selon les premiers responsables de Gozem. Cela est rendu possible grâce à la signature d'un contrat de partenariat entre l'application de transport Gozem et Coris Bank international. Ainsi, tout bon conducteur de Gozem pourra avoir accès à un nouveau véhicule de qualité plus performant et rembourser le prêt quotidiennement via son portefeuille Gozem. Cet accord s'inscrit dans la volonté de Gozem de développer constamment des partenariats orientés vers l'avenir. « Nous sommes déterminés à soutenir nos chauffeurs pour assurer leur succès, non seulement en matière d'augmentation des profits, mais surtout en leur offrant des



possibilités de transformer véritablement leur niveau de vie de manière durable. Ce partenariat avec Coris Bank International Togo est un pas de plus dans cette direction car il concrétise le rêve de nombreux conducteurs performants et leur permet d'accéder à des véhicules neufs à un prix abordable et de manière structurée sans avoir à supporter les coûts élevés souvent associés aux accords dits de 'Work and Pay' ou autres accords alternatifs » souligne Jean-Martial Mouloud, Country Manager Gozem Togo. « Le déploie-

ment de cette convention de financement avec Gozem témoigne de la volonté de la banque d'offrir des services innovants à tous les segments du marché. Grâce à ce partenariat, Coris Bank International Togo aidera des acteurs clés du secteur informel, les conducteurs zemidjan, à créer et à développer une activité rentable sur la plateforme Gozem. Nous sommes heureux de continuer à offrir des solutions à toutes les couches de la population » a indiqué Alassane Kabore, Directeur Général de Coris Bank International Togo.

Foncier au Togo

La suppression du 3ème ampon bientôt actée

Le Directeur du Cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement, M. Abby Toyi, dans une note d'information portée à l'endroit de l'opinion ce mardi 08 décembre 2020, indique la suppression définitive du 3ème tampon dans les démarches foncières. Selon lui, cette décision de suppression du 3ème tampon dans le cadre du foncier sera applicable dès le 04 Janvier de l'année 2021. « La mesure de suppression de réception des dossiers pour signature et cachet du 3è tampon a été prise



afin de mettre en application les dispositions des articles 4 et 5 de l'arrêté interministériel 002/MEF/MVUHSP/MAPAH/MATDCL/2019, fixant le délai d'accomplissement des formalités afférentes aux actes et opérations en matière foncière pris

conformément à l'article 13 du décret N° 2019-033/PR du 20 mars 2019 créant et organisant le guichet foncier unique », précise la note. M. Abby Toyi dit compter sur la collaboration des citoyens pour la mise en œuvre de cette décision.

AUX DECIDEURS ... NP

« Solidarité mondiale, responsabilité partagée »

La communauté internationale célèbre la Journée mondiale du sida, mardi 01er décembre 2020. Cette année, la Journée mondiale du sida a lieu au cœur d'une autre pandémie, la COVID-19. Le nouveau coronavirus hautement infectieux a balayé le monde, dévastant les systèmes de santé et dévastant les économies alors que les gouvernements introduisaient des mesures drastiques pour contenir la propagation. C'est pourquoi l'ONUSIDA a choisi le thème « Solidarité mondiale, responsabilité partagée » pour la Journée mondiale de lutte contre le sida de cette année. Les maladies infectieuses comme celles-ci restent une menace majeure pour la santé et la prospérité humaines. Environ 32,7 millions de personnes sont mortes de maladies liées au sida au cours des 40 dernières années. Au moment de la rédaction de cet article, 1,4 million de personnes étaient déjà mortes du COVID-19 en un an seulement.

La riposte au VIH / sida s'est déroulée sur une trajectoire beaucoup plus longue que le COVID-19. Mais c'est, à certains égards, un exemple éclatant de ce qui peut être réalisé lorsque les pays et les peuples travaillent ensemble. Le travail d'organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé, l'ONUSIDA et l'International AIDS Society aident à coordonner le partage rapide d'informations et de ressources entre les prestataires de soins de santé et les communautés.

Les leçons tirées du VIH et du SIDA peuvent être utilisées pour informer la riposte au COVID-19 car les défis sont similaires.

De nombreux essais de vaccins COVID-19 en cours se déroulent dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud. La capacité de mener ces études, y compris le personnel clinique et les sites d'essai, est bien établie grâce à des décennies de recherche sur le VIH / sida. On craint que les pays en développement ne soient exclus de l'accès à un vaccin COVID-19 efficace. Mais des mécanismes mondiaux sont maintenant en place pour éviter cela et pour, au contraire, encourager et permettre la solidarité mondiale, dont certains ont été défendus par la riposte au VIH / sida.

L'accélérateur d'accès aux outils COVID-9 (ACT), établi par l'Organisation mondiale de la santé en avril 2020 en collaboration avec de nombreuses autres organisations mondiales, les gouvernements, la société civile et l'industrie, s'est engagé à travers le pilier connu sous le nom de Covax, à une distribution équitable des un vaccin COVID-19 ainsi que des tests diagnostiques et des traitements. Ces institutions et mécanismes mondiaux nécessitent un soutien continu.

Avec le déploiement d'un vaccin efficace, la fin du COVID-19 pourrait bientôt être en vue. Pour le VIH, le développement de vaccins a été plus complexe et décevant. La communauté mondiale doit rester déterminée à promouvoir l'accès et le soutien aux nombreuses options incroyables de prévention et de traitement disponibles. L'effort sans précédent de l'industrie privée dans la riposte au vaccin COVID-19 met en lumière ce qui peut être réalisé lorsque toutes les parties intéressées s'engagent. Les efforts de vaccination contre le VIH et la tuberculose nécessitent un effort similaire.

Ce ne sont pas les seules pandémies auxquelles le monde sera confronté. En fait, il y a de fortes prévisions selon lesquelles l'émergence de nouvelles pandémies augmentera à l'avenir. Cela est dû aux effets de la mondialisation, du changement climatique et de la proximité de la faune.

Le meilleur espoir pour l'humanité est de ne pas perdre de vue ce que ces pandémies ont coûté en termes d'êtres chers, en termes de liberté et économiquement.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

BCEAO /Promotion de la recherche économique

Pas de Prix Abdoulaye FADIGA en 2020

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) porte à la connaissance des chercheurs et universitaires ressortissants des Etats membres de l'UEMOA qu'à l'issue des délibérations du Jury, le Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique n'a pas été décerné pour l'édition 2020.

• Joël YANCLO

La proclamation des résultats de l'Édition 2020 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la Recherche économique a lieu. Conclusion pas de vainqueur. A cet effet, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe les chercheurs et universitaires ressortissants des Etats membres de l'UEMOA qu'à l'issue des délibérations du Jury, le Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique n'a pas été décerné pour l'édition 2020. La Banque Centrale poursuit sa politique de promotion de la recherche économique dans l'Union et encourage les chercheurs à maintenir leur intérêt pour le Prix. Le Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique constitue un axe de la politique de recherche de la BCEAO qui vise, à travers un cadre de collaboration étroite avec les chercheurs et le monde universitaire, à contribuer au développement des activités de recherche au

sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). D'une valeur de dix millions de francs CFA, il récompense un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la BCEAO. Pour cette édition 2020, les thèmes des articles à soumettre devraient s'inscrire dans les problématiques ci-après : l'analyse du secteur financier et monétaire, à travers l'identification de ses caractéristiques principales et sa contribution au développement économique et social des Etats membres de l'Union. Cette analyse peut porter notamment sur la politique monétaire de l'Union et ses mécanismes de transmission, le marché du crédit, le financement de l'activité économique, les liens entre le secteur financier et le reste de l'économie ainsi que sur les perspectives de développement du secteur financier et son impact sur les économies de l'Union ; l'examen de questions macroéconomiques relatives aux finances

publiques, à l'endettement public et à la coordination entre politiques monétaire et budgétaire ; les préoccupations relatives à l'intégration économique régionale, en particulier les conditions de viabilité des unions monétaires en Afrique de l'Ouest ; l'évaluation des contraintes liées aux chocs exogènes, notamment les fluctuations des cours des matières premières agricoles et minières qui affectent la croissance au sein de l'Union ; l'analyse de questions relatives à l'emploi, à la croissance économique et à la stabilité des prix dans les pays en développement. Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants de l'un des huit Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), résidant ou non sur le territoire de l'Union et âgés de quarante-cinq (45) ans au plus au 31 décembre 2020. Le travail de recherche (ou étude) peut être personnel ou avoir été élaboré par une équipe.

Le Togolais Gamma-



digbé conserve donc son titre

L'auteur de l'article primé de l'édition 2018 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique est Vigninou Gammadigbé, de nationalité togolaise. Il avait été récompensé pour son article intitulé « Survie des banques de l'UEMOA : les nouvelles exigences de fonds propres sont-elles pertinentes ? ». Sa production analyse le rôle des fonds propres réglementaires dans la survie des banques de l'UEMOA afin d'en déduire la pertinence des nouvelles normes bâloises entrées en

vigueur le 1er janvier 2018. Les résultats indiquent que les fonds propres ont une incidence positive sur la stabilité bancaire et jouent, à ce titre, un rôle important dans la survie des banques de l'UEMOA, en réduisant de manière significative leur probabilité de faillite. En effet, les fonds propres disposent d'une capacité prédictive des difficultés bancaires sur un horizon temporel allant de 1 à 3 ans. Ainsi, une hausse de 1% du ratio des fonds propres se traduit par une baisse de l'ordre de 2,16% à 2,73% de la probabilité de faillite des banques de l'Union. Les conclusions

de l'étude montrent que les seuils fixés dans l'UEMOA pour les différents ratios des fonds propres dans le cadre de la mise en œuvre de Bâle II et Bâle III permettent de renforcer substantiellement la solidité du système bancaire. La mise en œuvre de ces nouvelles normes de fonds propres, couplée avec le relèvement du capital minimum des banques de l'Union, devrait avoir un effet positif sur la résilience des banques de la zone. Ces résultats confirment l'importance actuelle accordée par les Autorités monétaires à la mise en application des dispositions de Bâle II et Bâle III.

Formation bancaire

Le COFEB a désormais son site internet

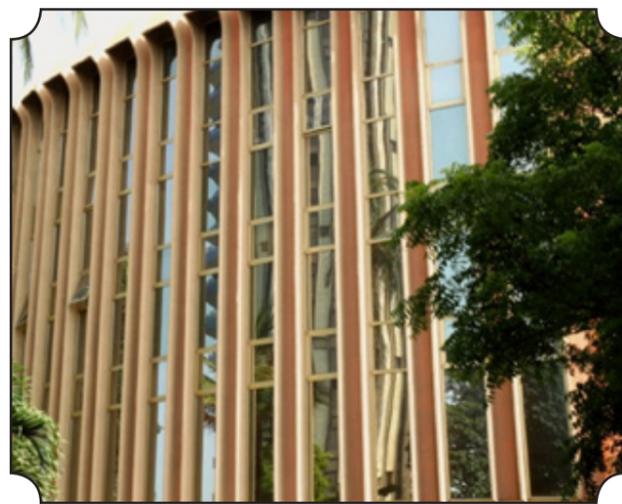
Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est désormais visible sur internet à travers la mise en ligne du site web.

• Junior AREDOLA

Outil moderne de communication, le site internet a pour rôle de contribuer au rayonnement du COFEB et de renforcer son image aux plans régional et international. Son contenu est destiné aux professionnels des secteurs bancaire et financier, des administrations publiques, des chercheurs/universitaires, des partenaires externes et du grand public et il offre une diversité d'informa-

tions sur le Centre, la Revue Économique et Monétaire (REM), les Documents d'Études et de Recherche, les Rapports d'activités, les Documents de travail, les Précis du COFEB. On y retrouve également des informations relatives aux événements les plus récents. Un bloc « Formations » permet de s'inscrire aux formations. Un accès est donné aux Conférences-actualités ainsi qu'aux ateliers d'études et de recherche du COFEB entre autres. Grâce

à la possibilité de s'inscrire à la «Newsletter», l'internaute peut se faire livrer la lettre d'information mensuelle du site dans son mail. Le site propose également des informations relatives au Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique. Une page de présentation de l'équipe de chercheurs du COFEB y est également disponible. Selon que l'on est participant, chercheur ou candidat au cycle diplômant, les trois espaces métiers du



site facilitent l'interaction et renforcent la proximité avec les différentes catégories de groupes cibles. Le site internet du COFEB est accessible à l'adresse <https://cofeb.bceao.int>. Dans le domaine des enseignements et des programmes de formation, le COFEB ambitionne de se positionner comme un institut de développement métier de référence internationale assurant le rôle de leader en matière de renforcement de capacités dans les domaines bancaire, financier et économique en Afrique.

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles. Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Commande publique

L'ARMP lance le code d'éthique et de déontologie

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a lancé solennellement la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ce jeudi 10 décembre 2020 à Lomé.

• Bernard AFAWOUBO

Devenue un enjeu planétaire, de par sa dimension transnationale et son caractère multiforme, la lutte contre corruption touche pratiquement tous les secteurs d'activités notamment la commande publique. Les Nations Unies ont adopté depuis 2003 la convention des Nations unies contre la corruption et le 9 décembre de chaque année a été déclarée Journée internationale de lutte contre la corruption. Dans le cadre de la commémoration de cette journée, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics a lancé solennellement la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ce jeudi 10 décembre 2020 à Lomé. En effet, parler de marchés publics, c'est évoquer les sommes colossales générées par ce secteur de l'économie. En termes de chiffres, les marchés publics représentent une part importante de l'activité économique d'un pays et fédèrent de nombreux acteurs, notamment les pouvoirs publics et les opérateurs économiques. A en croire le Directeur Général par intérim de l'ARMP, Aftar Morou-Touré, s'il y'a un phénomène qui plombe le secteur des marchés publics,



c'est bien la corruption qui se traduit par des raccourcis empruntés par des entreprises pour remporter des appels à concurrence ou encore du favoritisme de la part des agents publics chargés de l'acquisition, à l'égard de certains soumissionnaires. La corruption devient ainsi une grave menace pour le développement, la sécurité et la stabilité des Etats. Au Togo, le gouvernement compris très tôt la dangerosité de ce fléau et a choisi de s'attaquer à ses racines à travers l'adoption de textes représentatifs destinés à empêcher un tant soit peu sa propagation. Sur le plan général, la loi organique n° 2020-003 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs de hautes personnalités et hauts fonctionnaires et autres agents publics a été promulguée le 24 janvier 2020. En ce qui concerne le domaine spéci-

fique des marchés publics, l'article 3 du décret n°2009-297/PR du 30 Septembre 2009, fait obligation aux personnes responsables des marchés publics (PRMP) de faire avant leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci, une déclaration écrite de toutes leurs biens et patrimoine adressée au Président de la Cour des Comptes. Selon Essohana WIYAO, Président de l'HAPLUCIA, la victoire contre la corruption passe nécessairement par la maîtrise de la corruption dans le secteur des marchés publics. « C'est pourquoi, je voudrais me féliciter de la permanence de la volonté et l'engagement politiques des plus hautes de notre pays qui se traduisent par l'implémentation continue des mesures pertinentes continues dans le protocole de la CEDEAO et les Conventions des Nations Unies, de l'Union Africaine et sur la lutte contre la corruption sans oublier les décisions et les décisions et les directives de l'UEMOA sur les marchés publics » a-t-il déclaré. Il a par ailleurs indiqué que ce code débordait largement son intitulé pour se rendre applicable à tous les agents publics, comme le témoigne le Titre I consacré aux valeurs et principes généraux inhérentes à toute activité publique. Soulignons que d'autres sessions de vulgarisation et d'échanges seront prochainement entreprises à travers tout le pays.



Transport

Les transporteurs routiers se dotent d'une organisation patronale

Six associations et fédérations de transporteurs routiers se dotent d'une organisation patronale, la faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers (FPT2R) à l'issue d'une assemblée constitutive mardi 08 décembre.

Ces transporteurs routiers notamment l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (Unatrot) et l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (Usycort) et la Fédération Syndicale des Travailleurs des Transports du Togo (Fesytrat) se réorganisent ainsi afin d'incarner au mieux leurs intérêts. Et, de contribuer aux efforts de modernisation de ce secteur qui occupe une place de choix dans la vision quinquennale de développement portée par le gouvernement togolais, apprend-on. « Ce projet qui vient de voir son aboutissement, cadre avec les ambitions déclinées dans l'Axe 1 du PND qui veut faire du Togo, un hub



logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région », a déclaré Ama Aklesso, président de la nouvelle entité. Le Secrétaire Général du ministère des Transports Dr Michel K. Tindano soulignera pour sa part, que la création d'une faïtière patronale est en cohérence avec la feuille de route 2020-2025 du gou-

vernement togolais, qui veut affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de service. La FPT2R devrait être, indique-t-on, une force de propositions pour Lomé qui ambitionnent de formaliser et professionnaliser le sous-secteur des transports et, en même temps, un acteur clé de sa modernisation.

Avec Togo First

Couvre-feu de fin d'année à Lomé

Rien n'est encore définitif

Le gouvernement n'a encore rien décidé de façon concrète en ce qui concerne l'annonce de l'instauration de couvre-feu à Lomé et dans ses environs pendant la période des fêtes de fin d'année.



La Coordination nationale de la gestion de la riposte au Covid-19 a annoncé, il y a quelques jours, qu'elle souhaite, afin d'éviter une flambée des cas de contaminations de la pandémie en fin d'année, l'instauration de couvre-feu dans la capitale et dans ses environs avec la fermeture de plusieurs milliers de bars, entre autres. C'est ainsi qu'il a été distillé dans l'opinion que le couvre-feu pour les congés de Noël commencera à partir du 18 décembre pour

finir le 3 janvier 2021, de 22 à 5h ou de 23h à 06h. Une telle annonce est diversement appréciée. Beaucoup ne comprennent pas la portée d'une telle décision qui risque d'appauvrir davantage beaucoup d'opérateurs économiques. Le tollé qu'elle continue de susciter dans le pays fait que le gouvernement prend sur lui d'ouvrir le débat aux acteurs concernés et parvenir à un consensus afin de sauver ce qui peut l'être. « Le Conseil a instruit les différents acteurs de

poursuivre les concertations en vue d'arrêter une stratégie efficace intégrant les mesures sanitaires idoines qui seront annoncées ultérieurement », communique l'Exécutif, invitant également les leaders religieux, les élus locaux, les préfets, le patronat et les syndicats des tenanciers de restaurants et de bars à discuter avec les autorités compétentes pour arrêter une formule censée rassurer tout le monde.

Avec iciLome

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Conseil des ministres

Vers la protection des données à caractère personnel

Le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, ce 09 décembre 2020, le sixième Conseil des ministres du nouveau gouvernement. Le Conseil a examiné et adopté un avant-projet de loi sur l'aménagement et la protection et la mise en valeur du littoral, et un projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP).

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 09 DECEMBRE 2020

Le gouvernement s'est réuni ce jour en Conseil des Ministres au nouveau Palais de la Présidence sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

Le Conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret et écouté six (06) communications.

I. Au titre des avant-projets de loi

Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi sur l'aménagement et la protection et la mise en valeur du littoral en vue d'adapter les règles de gestion de l'environnement aux évolutions en matière de gouvernance des territoires littoraux puis protéger et valoriser le littoral par l'adoption d'un schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL).

Le projet de texte qui avait fait l'objet d'un examen en première lecture vise à mettre en valeur le potentiel économique qu'offre le littoral togolais dans le respect des règles du développement durable.

II. Au titre des projets de décret

Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) en application de la loi sur la protection des données à caractère personnel.

L'IPDCP est dotée de pouvoirs d'investigation, d'intervention et de sanction lui permettant d'accompagner la politique du Gouvernement en matière de protection des données à caractère personnel. Elle garantit, en outre, que tout traitement des données à caractère personnel, respecte les droits et libertés fondamentaux des personnes physiques en même temps que les intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et autres entités morales.

III. Au titre des communications,

Le conseil a examiné une communication relative au projet d'identification biométrique des personnes physiques au Togo présentée par le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale.

Conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale, ce projet contribuera à renforcer l'inclusion nationale en attribuant gratuitement un numéro d'identifiant unique (NIU) à tout résident sur le territoire national.

Il facilitera l'accès aux services sociaux de base ; aux services publics et aux services délégués par le secteur privé (banques ; assurances etc.)

Il s'agit d'une nouvelle étape de la stratégie nationale de digitalisation et de modernisation de l'action publique qui vise à faire rentrer le Togo dans la sphère des pays ouest-africains où les procédures administratives sont dématérialisées.

Cette communication ouvre la voie à la poursuite des travaux de préparation technique visant notamment à finaliser l'opérationnalisation de l'agence en charge de l'identification ; choisir la solution technique et définir un plan de déploiement.

Le conseil a examiné une seconde communication relative à l'informatisation du casier judiciaire présentée par le Ministre de la justice et de la législation. Cette initiative s'inscrit dans le programme de modernisation du secteur judiciaire, entamé depuis 2005 qui a abouti à la mise en exploitation effective de la chaîne commerciale au tribunal de première instance (TPI) de Lomé.

Face aux difficultés rencontrées par la population pour se faire délivrer un bulletin de casier judiciaire (nécessité de se déplacer dans sa préfecture de naissance générant d'importants coûts annexes ; délais longs...), ce projet vise à permettre que la demande et l'obtention du bulletin soient totalement dématérialisées.

Ainsi, tout requérant pourra, en se connectant via un smartphone ou un ordinateur, soumettre en ligne, la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires.

Ce dispositif innovant et qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives sera opérationnel dans toutes les juridictions en avril 2021.

Le conseil a examiné une troisième communication relative aux activités et la situation financière de la société Holding d'Etat Togo Invest Corporation SA présenté par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Togo Invest a été créé pour servir de bras armé pour l'Etat dans ses missions d'investissements dans les projets structurants. L'entreprise a pour missions de : mener les activités d'une société de portefeuille d'investissement ; investir dans des actifs, prendre des participations sous forme d'actions majoritaires ou minoritaires et participer à la création d'entreprises avec des sociétés nationales ou étrangères ; concevoir des mécanismes de financement



et des partenariats pour réaliser le corridor de développement du Togo.

Compte tenu de l'évolution du contexte d'intervention et les leçons tirées des premières années de mise en œuvre, le modèle opérationnel de Togo Invest doit être repensé et adapté afin de mieux servir les ambitions du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route Togo 2020 – 2025

S'en est suivi une communication sur les résultats des consultations germano-togolaises présentée par le ministre auprès du Président de la République, chargé du Plan et de la Coopération. Ces consultations ont permis d'aboutir aux résultats portant sur deux points : (i) Les conditions cadres de la coopération et (ii) la revue du portefeuille en cours de réalisation. Sur la base de la feuille de route gouvernementale 2025, les deux parties ont marqué leur accord de procéder à une plus grande concentration des efforts autour des pôles prioritaires suivants :

- la transformation agro-industrielle

- la formation technique et professionnelle dans les métiers contribuant à la transformation agro-industrielle

- la décentralisation et le développement des territoires

La coopération sur ces trois pôles s'inscrit dans le cadre du mécanisme de « Partenariat pour encourager les réformes » en lien avec l'initiative du G20 « Compact avec l'Afrique ». Pour ce partenariat, la partie allemande annonce le doublement de l'enveloppe financière.

Les deux parties ont également convenu de poursuivre leur coopération dans le domaine de la santé et de la lutte contre les pandémies, notamment en s'inscrivant dans une approche de développement territorial.

La communication suivante a porté sur la gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses transportées par la mer, présentée par le ministre en charge de l'économie maritime.

Cette communication a pour objet de présenter les problématiques communes des déchets dangereux et marchandises dangereuses, leurs spécificités et la nécessité de réglementer la prévention et la gestion des risques liés à ces matières.

En effet, face aux multiples risques que représentent les déchets dangereux et les marchandises dangereuses, une nouvelle réglementation permettra d'une part de fixer les conditions de transport et les modalités de gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses dans les ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise, et, d'autre part, de réglementer les mouvements et les modalités de gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses sur toute l'étendue du territoire national.

La dernière communication présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, a porté sur les mesures visant à limiter la propagation de la Covid-19 en cette fin d'année 2020.

L'évolution de la pandémie et le risque d'une éventuelle flambée pour cause de fêtes de fin d'année, ont conduit les plus hautes autorités à solliciter l'avis du Conseil scientifique.

Sur cette base, des concertations avec les différents acteurs : leaders religieux, élus locaux, préfets, patronat, et syndicat des tenanciers de restaurants et de bars, ont permis de faire des propositions destinées à minimiser les risques de propagation de la pandémie.

Le Conseil a instruit les différents acteurs de poursuivre les concertations en vue d'arrêter une stratégie efficace intégrant les mesures sanitaires idoines qui seront annoncées ultérieurement.

Le Conseil a saisi cette opportunité pour inviter la population, et notamment celle du grand Lomé, à renforcer la vigilance et le respect des mesures déjà édictées par le Gouvernement.

Fait à Lomé, le 09 Décembre 2020

Le Conseil des Ministres

Aéroport

Ouagadougou certifié aux normes de l'OACI et de l'UEMOA

L'aéroport international de Ouagadougou répond aux normes de l'OACI. Cela est attesté par les structures spécialisées qui ont décerné une certification à l'aéroport de Ouagadougou. La cérémonie s'est déroulée le 27 novembre 2020 en présence des responsables de l'aviation civile burkinabè et le Ministre des transports et de la mobilité urbaine, Vincent Dabilgou.



C'est un travail de plus de dix ans qui vient d'être couronné avec l'obtention du certificat. En effet, durant ces années, les responsables du domaine ont travaillé à rechercher ce précieux sésame qui confirme la qualité de l'aéroport. Dans la soirée du vendredi 27 novembre 2020, le ministre de l'Urbanisme et de la Mobilité urbaine a reçu la certification de l'aéroport international de Ouagadougou. « Le plus grand certificat que nous avons est celui que nous recherchions depuis dix ans pour l'aéroport international de Ouagadougou. C'est une grande joie pour nous. Notre pays est au cœur de l'Afrique de l'Ouest et c'est devenu pour nous un élément essentiel pour que nous puissions montrer que l'aviation civile est une priorité pour notre pays. Nous devons avoir l'ensemble des attributs et aussi des bénéfices de l'aviation civile pour notre pays. Il nous fallait avoir cette certification pour prouver que nous respectons les règles de l'OACI et de l'UEMOA. Notre aéroport est ouvert à partir d'aujourd'hui à l'ensemble du monde

entier, quel(le) que soit la compagnie ou l'avion, nous sommes capables de montrer que notre aéroport répond aux normes », a indiqué le Vincent Dabilgou, ministre en charge des Transports. En plus de la certification de l'aéroport de Ouagadougou, le Burkina a reçu deux autres certificats. « Je suis un ministre comblé parce que j'ai pu réceptionner trois certificats. Il s'agit d'abord de la performance de l'assistance en escale. Nous assistons les avions et cette qualité est



essentielle pour les aéronefs qui viennent dans notre pays. Nous avons aussi eu un certificat de performance ISO pour l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC). Ce certificat montre que dans la gouvernance de cette aviation civile que nous sommes dans une bonne démarche et que l'OACI reconnaît que nous travaillons suivant les règles », s'est réjoui Vincent Dabilgou. L'aviation civile se perfectionne plus vite dans l'espace UEMOA que partout ailleurs sur le continent, foi de Mohamed Moussa, directeur général de L'ASECNA. « Notre organisation en Afrique de l'Ouest progresse plus vite que le reste de l'Afrique. Sur les huit capitales de l'UEMOA, il n'en reste plus que deux. Et sur les 55 capitales de l'Afrique, il n'en a que quinze qui sont qualifiées. Nous venons de parcourir un chemin important », a-t-il indiqué. Après l'aéroport de Ouagadougou, les autorités veulent désormais une certification pour celui de Bobo-Dioulasso d'ici 2022.

Avec Lefaso.net

Afrique

54 % des pays sont accessibles aux voyageurs africains

La hausse tendancielle des pays d'Afrique à libéraliser leurs conditions d'attribution des visas et à accueillir plus facilement les voyageurs africains se poursuit, selon le rapport 2020 de l'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique publié, ce jeudi 10 décembre, par la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement.



● Nicole ESSO

La cinquième édition de l'Indice souligne néanmoins l'impact négatif de la pandémie de Covid-19, qui menace les gains économiques du continent au cours des dernières années autant dans le tourisme que dans le secteur des investissements productifs. Alors que les restrictions sur les voyages s'assouplissent et que des mesures de sécurité sont mises en place pour contenir la pandémie, il est essentiel de soutenir les progrès et la dynamique favorables à des déplacements plus faciles en Afrique. L'Indice 2020 montre que 54 % des pays du continent -un pourcentage record- sont accessibles aux voyageurs africains sans avoir besoin d'un visa pour se déplacer ou pouvant en obtenir un lors de leur arrivée (+9 % depuis 2016). En 2020, la Gambie a rejoint les Seychelles et le Bénin comme pays autorisant l'entrée sur leurs territoires sans visa aux Africains. Vingt pays ont progressé dans le classement de l'Indice tandis que cinquante d'entre eux ont amélioré ou maintenu leurs scores. Le rapport révèle une augmentation importante du nombre de visas électroniques, rendus accessibles par vingt-quatre pays d'Afrique. Mal-

gré les gains réalisés, les résultats montrent que les Africains ont encore besoin de visas pour voyager dans 46 % des pays du continent. Les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest obtiennent les meilleurs scores parmi les pays les plus performants et font office d'exemples pour les autres régions. Les conclusions, qui découlent de l'Indice, font ressortir la nécessité de donner la priorité à des réponses en matière d'ouverture sur les visas dans les grandes et les petites économies, les gains les plus importants allant aux entreprises, aux investissements, à l'innovation et au tourisme. Faciliter davantage la libre circulation des personnes, des biens et des services va devenir encore plus important à partir du 1er janvier 2021, date du démarrage des échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAf).

L'ouverture sur les visas aidera l'Afrique à repositionner sa croissance à venir

« Comme le montre l'évolution des répercussions de la pandémie de Covid-19, les pays doivent de plus en plus regarder au-delà de leurs

frontières nationales pour améliorer leurs perspectives économiques », a déclaré Khaled Sherif, vice-président de la Banque africaine de développement, chargé du développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services. L'ouverture sur les visas aidera l'Afrique à repositionner sa croissance à venir. » Près de la moitié des lieux de destination en Afrique connaissent un assouplissement des restrictions de déplacement, conformément aux plans de gestion de lutte contre la pandémie. Cependant, la sûreté et la sécurité des voyages restent au premier plan dans l'esprit des décideurs et des citoyens en ce qui concerne l'ouverture des frontières alors que les gouvernements sont en train d'actualiser leurs règles en matière d'autorisation de voyager. « Comme le moment est venu de rouvrir et de relancer en toute sécurité les économies en Afrique, il est impératif de mettre en place des mesures qui propulsent le continent et l'ensemble de ses citoyens vers l'avenir. La libéralisation des conditions d'attribution des visas d'un pays est un outil politique qui peut être rapidement adopté pour parvenir à cela », a déclaré l'ambassadeur Kwesi Quartey, vice-président de la Commission de l'Union africaine.

À propos de l'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique

L'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique mesure le degré d'ouverture des pays d'Afrique en matière d'attribution des visas en examinant les conditions d'attribution qu'ils exigent des citoyens des autres pays d'Afrique. L'Indice suit l'évolution dans le temps des performances des pays afin de montrer quels sont ceux qui apportent des améliorations contribuant à la libre circulation des personnes à travers l'Afrique.

Covid-19

Au Nigéria, Africa Re sombre dans la dépression

La Société Africaine de Réassurance (Africa Re) a annoncé lundi 7 décembre, ses résultats financiers au cours du 3e trimestre de l'année 2020. Son chiffre d'affaires (principal indicateur) a connu une baisse de 5,41 %, soit 583,68 millions de dollars au 30 septembre 2020, contre 617,07 millions de dollars à la même période de l'année écoulée.

Cette contre-performance est due à la dépréciation de certaines monnaies de transaction comme celles du naira (Nigéria) et du rand Sud-Africain. Durant les 9 premiers mois de l'année, le ratio sinistres à primes a enregistré une hausse relative de 66,57% contre 62,33% à la même période de 2019. Quant au bénéfice net, il s'est établi à 41,77 millions de dollars à fin septembre 2020, soit une augmentation

de 24,13%. Au cours de la période considérée, le résultat technique net fait ressortir un gain de 12,52 millions USD contre une perte nette de 11,13 millions USD une année auparavant. Les produits financiers se sont établis à 33,95 millions de dollars, en recul de 28,6%. Cette détérioration est liée à la pandémie du coronavirus, entraînant une baisse des taux d'intérêt et un ralentissement des marchés financiers.

Avec Financial Afrik



BRVM 10 115,70

Variation Jour ↓ -1,72 %

Variation annuelle ↓ -22,41 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

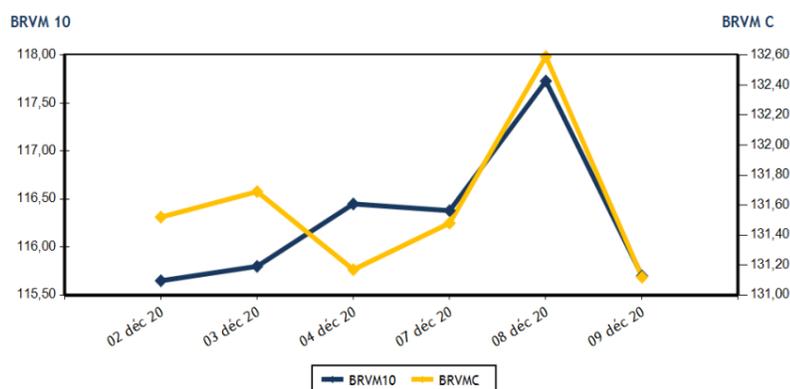
N° 237 mercredi 9 décembre 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 131,12

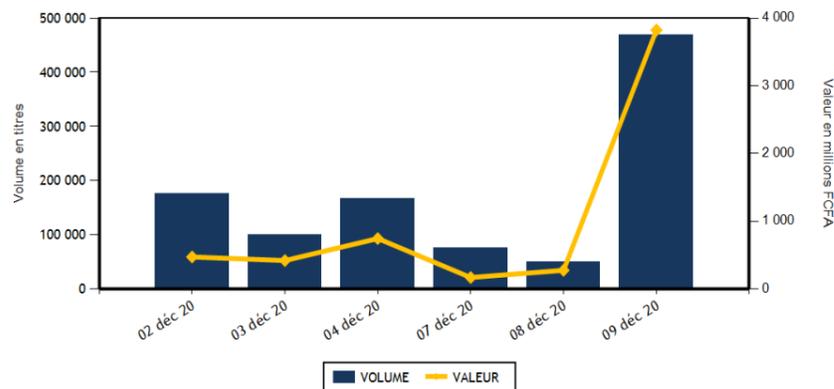
Variation Jour ↓ -1,11 %

Variation annuelle ↓ -17,66 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 939 503 212 826	-1,11 %
Volume échangé (Actions & Droits)	387 996	962,36 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	3 014 945 646	1 853,03 %
Nombre de titres transigés	36	9,09 %
Nombre de titres en hausse	15	25,00 %
Nombre de titres en baisse	13	-13,33 %
Nombre de titres inchangés	8	33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 695 165 744 436	-0,03 %
Volume échangé	80 612	466,81 %
Valeur transigée (FCFA)	807 713 173	567,18 %
Nombre de titres transigés	12	50,00 %
Nombre de titres en hausse	5	66,67 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 195	7,07 %	-18,55 %
PALM CI (PALC)	1 750	6,71 %	-3,85 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	180	5,88 %	38,46 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	630	5,00 %	-21,25 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	160	3,23 %	14,29 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 150	-6,80 %	-21,05 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	900	-6,74 %	-28,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	500	-6,54 %	-17,36 %
NESTLE CI (NTLC)	300	-6,25 %	-24,05 %
SAPH CI (SPHC)	1 350	-3,57 %	3,05 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	34,43	-0,29 %	-8,58 %	11 792	4 069 760	63,21
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	351,14	-2,63 %	-29,12 %	99 217	1 004 135 175	8,00
BRVM - FINANCES	15	56,34	-0,46 %	-7,62 %	266 505	1 994 324 901	6,05
BRVM - TRANSPORT	2	304,71	-0,78 %	-16,92 %	3 237	4 035 200	5,34
BRVM - AGRICULTURE	5	81,17	-0,48 %	-5,48 %	762	1 042 545	7,48
BRVM - DISTRIBUTION	7	201,65	1,42 %	-20,38 %	6 388	7 311 465	12,19
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	345,49	1,82 %	14,29 %	95	26 600	4,35
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,39	
Taux de rendement moyen du marché	9,69	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,66	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	78	
Volume moyen annuel par séance	233 974,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	687 246 422,62	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	10,64	
Ratio moyen de satisfaction	70,05	
Ratio moyen de tendance	658,59	
Ratio moyen de couverture	15,18	
Taux de rotation moyen du marché	0,04	
Prime de risque du marché	-0,95	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Pays-Bas

Le patron d'UBS dans le viseur de la justice néerlandaise

À peine entré en fonction et voilà que Ralph Hamers, nouveau patron d'UBS, doit rendre des comptes sur une affaire de blanchiment d'argent réglée en 2018 lorsqu'il dirigeait ING.

Le nouveau directeur général d'UBS, Ralph Hamers, est rattrapé par son passé. La justice néerlandaise a ouvert une enquête sur une affaire de blanchiment d'argent réglée en 2018 lorsque Ralph Hamers dirigeait ING. Un tribunal des Pays-Bas a demandé au ministère public d'enquêter sur le rôle de Ralph Hamers dans ce cas. La Cour d'appel de La Haye a rendu ce mercredi une décision finale dans une procédure liée à la décision de septembre 2018, précise le numéro un bancaire néerlandais. Si les juges ont confirmé l'accord trouvé avec ING, ils ont cependant ordonné des poursuites à l'encontre de son ex-directeur général, qui a travaillé 29 ans au sein de l'établissement, dont six à sa tête. Le nouvel employeur de Ralph Hamers reste néanmoins convaincu de son choix. «UBS a pleinement confiance dans la capacité de Ralph Hamers à diriger» le groupe, a réagi le président Axel Weber dans une prise de position aux employés qu'a pu consulter AWP. Cette procédure judiciaire intervient à peine plus d'un mois après l'arrivée de Ralph Hamers à la tête de l'établissement zurichois, l'ex-patron



Sergio Ermotti ayant passé la main début novembre. Dans cette note, Axel Weber souligne l'engagement de Ralph Hamers depuis son arrivée à la tête de la banque aux trois clés. L'Allemand assure que les antécédents du nouveau CEO étaient connus et avaient été pris en considération par le conseil d'administration.

Contrôle défaillant

L'organe de surveillance a notamment sollicité un point de vue externe sur cette affaire de blanchiment d'argent chez ING. «Nous étions pleinement satisfaits du résultat de ces examens indépendants et de l'évaluation faite à l'époque par le procureur néerlandais», affirme Axel Weber dans son message. Les faits remontent

à une période comprise entre 2010 et 2016 et concernent plusieurs centaines de millions d'euros. Expriment de «sincères regrets» à l'époque, ING avait dû s'acquitter en 2018 d'une pénalité de 775 millions d'euros (834 millions de francs au cours actuel) en raison d'un contrôle insuffisant sur les comptes de certains clients. A ce jour, il s'agit de l'amende la plus salée de l'histoire des Pays-Bas dans une affaire de blanchiment d'argent. Dans son communiqué, ING regrette la nouvelle procédure visant Ralph Hamers, estimant qu'il n'existe «aucun motif» de poursuivre les employés ou ex-employés du groupe dans cette affaire.

(ATS/NXP)

Allemagne

Angela Merkel appelle à de nouvelles restrictions

Angela Merkel a appelé, ce mercredi 9 décembre, à de nouvelles restrictions jusqu'à la mi-janvier dans l'ensemble de l'Allemagne, où les mesures existantes se révèlent insuffisantes pour maîtriser le nombre de cas de Covid-19.

Un nouveau tour de vis outre-Rhin ? Face à la hausse des contaminations en Allemagne, la chancelière Angela Merkel durcit le ton. «Le nombre de contacts» entre personnes «est trop élevé, la réduction du nombre de contacts est insuffisante», a-t-elle déclaré devant la chambre des députés. Elle a jugé «justifiées» les propositions d'un groupe d'experts visant à la fermeture au plus tard entre Noël et la mi-janvier de tous les magasins non alimentaires et des écoles notamment. Malgré les limitations de rassemblement à 5 personnes, les stands de vins chauds, tradition allemande pour la période des fêtes de fin d'année, se multiplient dans le pays et attirent des foules nombreuses en extérieur. Ils sont devenus un vecteur de propagation du virus selon les autorités. La chancelière invite alors les Allemands à réduire «au minimum» les contacts d'ici les fêtes, évoquant la possibilité d'avan-



cer le début des vacances scolaires. «Nous devons tout mettre en oeuvre» pour éviter une «progression exponentielle» du nombre de cas, a martelé Angela Merkel. Et pour cause, son pays a enregistré au cours des dernières 24 heures un nombre record de 590 décès liés à la Covid-19. Alors qu'elle avait été saluée pour sa gestion de la pandémie durant la première vague au printemps, l'Allemagne est cette fois-ci en difficulté face à la deuxième vague. La hausse rapide du nombre de cas a été stoppée par les fermetures des secteurs de la gastronomie, de la culture et du sport début novembre mais les nouvelles contaminations journalières

stagnent encore à un niveau élevé : 20.000 nouveaux cas positifs par jour en moyenne, soit beaucoup plus qu'en France. Et le nombre de malades en soins intensifs est aussi jugé préoccupant par les autorités. Le gouvernement fédéral et les dirigeants de régions doivent avant Noël se retrouver pour discuter d'éventuelles mesures face à la propagation de la pandémie. Plusieurs régions particulièrement touchées, comme la Bavière et la Saxe, ont déjà pris les devants. D'autres sont plus réticentes à durcir le dispositif actuel de restrictions, moins strict que dans d'autres pays européens comme la France.

Avec capital.fr

Coronavirus

Des caissons isolants pour faire voyager le vaccin

Pour transporter, réfrigéré et en toute sécurité, le précieux médicament de par le monde, une entreprise allemande a mis au point des emballages très particuliers.

À première vue, ce sont des caissons ordinaires mais ils renferment un bijou de technologie: les conteneurs de l'entreprise allemande Va-Q-Tec, champions de l'isolation thermique, vont transporter les vaccins contre le coronavirus dans leur voyage réfrigéré à travers la planète. Après le Royaume-Uni mercredi, premier pays à approuver le vaccin BioNTech/Pfizer, des autorités médicales du monde entier vont bientôt se prononcer sur des demandes d'autorisation déposées par les laboratoires. L'énorme défi logistique va alors consister à maintenir au frais les milliards de doses de vaccin qui vont voyager aux quatre coins du monde. Celui de BioNTech/Pfizer nécessite pour l'instant une conservation à -70 degrés. Avec ses produits qu'il compare au fonctionnement «de gros thermos», Joachim Kuhn dirige une PME en pointe dans les matériaux super isolants qui permettent de maintenir la chaîne du froid. Dans les hangars de l'entreprise Va-Q-Tec, basée à Würzburg, en Bavière, un ballet d'engins élévateurs se déploie autour des ouvriers qui assemblent des panneaux à la colle ou fabriquent des habillages sous vide pour équiper les caissons.

Jusqu'au froid polaire

Grâce à l'usage d'une technologie utilisant des particules de silice, une température constante, allant de quelques degrés d'un réfrigérateur jusqu'au froid polaire, peut-être maintenue pendant dix jours. Mi-novembre, Va-Q-Tec a annoncé un accord pour la fourniture de conteneurs thermiques avec «un fabricant pharmaceutique international de premier plan» du vaccin contre le coronavirus mais que le secret professionnel empêche de nommer. Les médias ont bruisé du nom de Pfizer. Au total, la PME est impliquée «dans 30 à 40 projets», liés à la vaccination contre le coronavirus, dans le monde entier, affirme M. Kuhn. Va-Q-Tec va construire «plus de 10 000 conteneurs l'année prochaine», contre une flotte de 2500 à ce jour, proposés à la location, poursuit le patron. Même à des températures très basses, ces matériels n'ont qu'un besoin minimal en glace sèche, un autre avantage alors que les ressources de ce nouvel or blanc sont limitées. Ils fonctionnent sans moteur électrique pour le refroidissement, à la différence



de super frigos. L'entreprise compte aussi fabriquer plus de 100 000 caissons grands comme des glacières pour pique-nique, contre 25 000 actuellement en stock. «Nos équipes sont préparées», tandis que les capacités des deux usines du groupe, situées en Allemagne, vont fonctionner 24 heures sur 24, assure M. Kuhn. Va-Q-Tec a déjà fidélisé par le passé une clientèle de laboratoires pour le transport à très basse température d'ingrédients pharmaceutiques actifs (API). Offre pour les pays chauds Face au défi des expéditions de vaccins vers l'Afrique, l'Amérique latine ou une partie de l'Asie du Sud-Est, aux températures extérieures élevées et pauvres en infrastructures, Va-Q-Tec a imaginé une solution spécifique: un conteneur plus léger, habillé de carton pour être recyclable et livré en pièces qui seront assemblées sur place. Une innovation de plus pour cette ancienne start-up lancée en 2001 par M. Kuhn, des étudiants de l'Université de Würzburg et du Centre bavarois de recherche énergétique appliquée (ZAE) en partant de recherches sur les matériaux isolants peu encombrants. L'entreprise compte aujourd'hui sept implantations dans le monde et emploie 500 personnes,

pour un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en 2019. Entrée à la Bourse de Francfort en 2016, sa capitalisation a grimpé ces dernières semaines à un demi-milliard d'euros, encore loin des milliards affichés par d'autres pépites allemandes dans la biotechnologie comme les laboratoires BioNTech ou Curevac, qui ont opté pour l'aventure boursière du Nasdaq américain. Le marché des conteneurs thermiques, également convoité par l'américain Csafe et le suédois Envirotainer, croît de 10% chaque année et Va-Q-Tec croit pouvoir faire mieux, étant abonné à un taux de croissance de 20 à 30% depuis plus de dix ans.

Utile pour les réfrigérateurs? La technologie thermique de Va-Q-Tec pourrait de fait servir dans des réfrigérateurs haut de gamme, l'isolation de bâtiments, le revêtement de tuyaux et de chaudières voire dans l'aérien et l'automobile, ce qui «suggère de grandes opportunités pour l'entreprise», commente Guido Hoymann, analyste chez Metzler. «Nous n'aurons pas à nous soucier de rester assis sur une grande flotte de containers inutilisés» une fois la phase de vaccination contre le coronavirus passée, est convaincu M. Kuhn.

(AFPE)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Ce sera le moment ou jamais de prendre des initiatives audacieuses sur le plan matériel. Votre habileté en matière d'argent, doublée d'une chance insolente, vous permettra de réaliser des miracles.

Taureau Votre secteur argent sera vide d'influences planétaires. Mais cela ne veut pas dire que vous n'aurez pas l'occasion de faire de bonnes affaires. Vous allez bénéficier d'un courant de chance financière grâce au soutien de Neptune. Un conseil : jouez, réclamez les vieilles créances, etc. Ainsi, vous aurez des chances d'avoir une bonne surprise.

Gémeaux Vous devrez vous tourner vers des activités plus rentables sur le plan financier. Vous aurez de lourdes dépenses à subir et vous aurez beaucoup à faire pour améliorer votre confort domestique. Les questions d'argent vous rendront anxieux, et votre esprit sera accaparé par vos affaires.

Cancer Sous l'emprise de la planète Pluton, vous aurez une terrible envie de gagner beaucoup d'argent et vite. Cependant, l'ambiance astrale générale vous confisquera toute chance pure. Prenez donc garde. Au lieu de risquer vos modestes économies aux jeux de hasard, vous feriez mieux de les déposer dans une caisse d'épargne ou de les investir autrement. Bien sûr, quelqu'un doit gagner gros dans ces jeux, mais il est certain cette fois-ci que ce ne sera pas vous.

Lion Vénus vous fera de la morale financière aujourd'hui. Cet astre est partisan inconditionnel de la vertu d'économie et d'une certaine frugalité. Il vous conseillera d'être très attentif aux cordons de la bourse et vous invitera à utiliser sagement votre argent.

Vierge Votre équilibre financier est stable, et il va le rester cette fois. Vous n'aurez donc pas de réelles inquiétudes à vous faire. Il faudra toutefois vous méfier de l'impact d'Uranus, qui pourra vous souffler des envies d'achats onéreux et peu utiles. Attention, notamment, aux coups de cœur pour des vêtements très beaux, certes, mais dont vous pourriez parfaitement vous passer.

Balance La planète Neptune, bien aspectée, vous prodiguera sa bienveillante protection et vous offrira des possibilités financières amplifiées. Vous serez particulièrement habile dans vos transactions diverses. Une certaine chance aux jeux de bluff, tel le poker, et une chance quasi certaine aux jeux de hasard, tel le Loto.

Scorpion Vos finances ne tourneront pas rond aujourd'hui. Ne sombrez pas dans les idées noires pour autant. Les choses s'éclairciront et prendront bientôt une tournure beaucoup plus encourageante. Donc, pas de coups de colère avec des décisions brutales, car vous le regretteriez. Aussi, soyez fourmi plutôt que cigale.

Sagittaire Vos nerfs seront mis à rude épreuve, mais c'est vous qui le rechercherez délibérément ; vous prendrez des risques financiers assez importants. Mercure devrait vous aider à arriver à bon port. Cette même planète se montrera favorable aux transactions immobilières.

Capricorne Neptune formera des aspects favorables au secteur des biens matériels. Son influence sera efficace ! Gardez-vous cependant d'être trop optimiste en prenant des risques financiers excessifs.

Verseau Vénus étant en aspect favorable, tout devrait bien se passer sur le plan financier. Attention, pourtant : la déesse de l'amour, de la beauté et de l'harmonie pourrait pousser certains d'entre vous à dépenser des fortunes pour des soins esthétiques, ou à engager un décorateur pour refaire luxueusement les tapisseries du salon...

Poissons Avec Saturne en cette configuration, tous ceux qui ont dernièrement fait preuve d'imprudences en matière financière vont probablement connaître quelques difficultés. Mettez de l'ordre dans vos comptes, et attendez que le Ciel se dégage sans commettre d'autres folies.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Address AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLU
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoé route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Football africain

StarTimes réitère son engagement



Le mois dernier, l'opérateur de télévision numérique le plus dynamique d'Afrique StarTimes est devenu le diffuseur officiel de deux championnats africains de football, au Kenya et en Zambie. Ceci illustre l'engagement continu de StarTimes envers le développement du football africain, StarTimes ayant précédemment lancé des partenariats similaires avec les fédérations du Ghana et de l'Ouganda.

Le 26 novembre à Nairobi, la Fédération kenyane de football (FKF) a dévoilé son partenariat avec StarTimes, nouveau diffuseur officiel de la FKF Premier League. Dans le cadre de cet accord, StarTimes diffusera également des matches de la deuxième division et les matchs amicaux de l'équipe nationale du Kenya pendant sept saisons. Le président de la FKF Nick Mwendwa a déclaré que ce partenariat était un coup d'accélérateur majeur pour le Kenya car il aidera à améliorer l'état du football. « Nous avons franchi une nouvelle étape importante aujourd'hui pour le football kenyan avec le lancement de cet accord de diffusion, qui fera beaucoup pour encourager la compétition dans nos principaux championnats, en particulier la BetKing Premier League. Cela améliorera le niveau du football ainsi que l'attrait économique du jeu. » Deux jours plus tôt à Lusaka, la filiale zambienne de StarTimes, TopStar, en partena-

riat avec la télévision nationale zambienne ZNBC a acquis les droits de diffusion de la National Division One de l'Association de football de Zambie (FAZ) jusqu'en 2023. Le président de la FAZ Andrew Kamanga a déclaré que l'arrivée de TopStar et de la ZNBC était historique car elle allait permettre pour la première fois la diffusion de la Division One à la télévision nationale. « Cet accord donnera aux Zambiens de tout le pays la possibilité de suivre certains des héros en devenir à la télévision nationale. » En cette période sans précédent, de tels partenariats sont d'une grande portée. Quand tous les événements sportifs sont remis en cause et quand le monde traverse une crise économique, il s'agit d'un vote de confiance de StarTimes envers le potentiel des championnats africains. La responsable de la division Média de StarTimes, Lily Meng, explique qu'il s'agit d'un engagement stratégique pour StarTimes. « A travers ces partenariats, StarTimes n'injecte pas seulement de l'argent dans les clubs, il amène également les matchs dans chaque foyer. Le financement et la visibilité sont cruciaux pour permettre aux championnats de grandir sur le long terme et de voir le football africain de réaliser son potentiel. »

La retransmission télévisée est le meilleur moyen pour les fans de suivre les matchs

C'est ainsi que l'association des journalistes sportifs du Ghana (SWAG) a récompensé StarTimes pour sa « contribution en faveur du développement du sport » lors de la 45e cérémonie des SWAG Awards. Au Ghana, où StarTimes est le diffuseur officiel de la Ghana Premier League depuis 2016, StarTimes a investi lourdement dans l'acquisition de dernières solutions de diffusion afin d'amener la qualité de la production aux standards internationaux. Et en Ouganda, StarTimes diffuse avec succès l'Uganda Premier League depuis 2018. Dans de nombreux pays, en raison des réglementations strictes qui interdisent ou limitent la présence des fans dans les stades, la retransmission télévisée est le meilleur, voire le seul, moyen pour les fans de suivre les matchs, et pour les fédérations de toucher leur public partout sur le territoire. « Nos abonnés cherchent à suivre les compétitions et la télévision les connectent avec leurs clubs et joueurs préférés, qu'ils soient locaux ou internationaux. » En plus du football africain, StarTimes diffuse également en Afrique de prestigieuses compétitions internationales telles que la Ligue Europa UEFA, La Liga, la Coupe d'Angleterre, la Ligue des nations UEFA, etc. « Diffuser du football international mais ausis local signifie améliorer l'expérience de nos abonnés et leur apporter plus de valeur. C'est bénéfique pour nos abonnés, pour les championnats locaux et pour StarTimes. Nous continuerons à proposer toujours plus de championnats locaux dans les foyers africains. »

www.startimestv.com



Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Togo

Le casier judiciaire en ligne dès avril 2021

C'est l'une des principales annonces faites par le gouvernement togolais au terme de sa réunion hebdomadaire tenue ce mercredi. La demande et le retrait du casier judiciaire pourraient se faire en ligne à partir du mois d'avril 2021.



Réuni le 9 décembre 2020, le conseil des ministres du Togo a examiné une communication relative à l'informatisation du casier judiciaire présentée par le ministre de la justice et de la législation. Cette initiative, selon le compte-rendu ayant sanctionné la rencontre, s'inscrit dans le programme de modernisation du secteur judiciaire, entamé depuis 2005 qui a abouti à la mise en exploitation effective de la chaîne commerciale au tribunal de première instance (TPI) de Lomé. « Face aux difficultés rencontrées par la population pour se faire délivrer un bulletin de casier judiciaire (nécessité de se déplacer dans sa préfecture de naissance générant d'importants coûts annexes ; délais longs...), ce projet vise à permettre que la demande et l'obtention du bulletin soient totalement dématérialisées. Ainsi, tout requérant pourra, en se connectant via un smartphone ou un ordina-

teur, soumettre en ligne, la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires », indique le communiqué. Selon le conseil des ministres, ce dispositif « s'inscrit dans la volonté du gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives » et « sera opérationnel dans toutes les juridictions en avril 2021 ».

Mode d'emploi

« Le casier judiciaire est un document qui est sollicité très régulièrement par nos concitoyens. (...) Le constat qui est partagé par tout le monde, c'est que sa délivrance prend beaucoup trop de temps », explique le ministre de la Communication, Ayewouadan Akodah. En précision, le ministre indique qu'« il n'est pas dit que le casier judiciaire sera absolument délivré par voie numérique ». « Vous pourriez aller dans une maison de justice par exemple si vous n'avez pas de téléphone, pour vous faire aider dans ce sens », conclut-il.

beaucoup plus lourd pour nos concitoyens », poursuit le porte-parole du gouvernement. Techniquement, d'après le ministre, il s'agit d'une plateforme qui sera mise en place, accessible via le lien "casierjudiciaire.tg" (d'après les informations, ce nom est provisoire et la plateforme n'est pas encore opérationnelle). « C'est une plateforme sur laquelle vous pourriez introduire un certain nombre d'information pour récupérer ensuite le document en question. Sur la même plateforme, vous allez payer la charge que le gouvernement déterminera et tout sera traité de façon électronique », détaille Ayewouadan Akodah. En précision, le ministre indique qu'« il n'est pas dit que le casier judiciaire sera absolument délivré par voie numérique ». « Vous pourriez aller dans une maison de justice par exemple si vous n'avez pas de téléphone, pour vous faire aider dans ce sens », conclut-il.

[Avec togobusinessnews.com](http://Avec.togobusinessnews.com)

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : www.otr.tg ou www.dadc.gouv.tg



Office Togolais des Recettes - OTR